

L'Observatoire dans tous ses états

Jacinthe Rivard, *coordonnatrice de l'OSP*

Sommaire

2-3 | P. Dufour

Retour sur le Congrès des associations francophones de science politique

3 | Évènements

Printemps 2015

4-5 | F. Landry

Répression policière du printemps québécois...

6-7 | A.-D. Morin

Bilan de la Ligue des droits et libertés sur le droit de manifester au Québec

8-9 | M. Gosselin

CPRP : bilan préliminaire et ligne du temps

10-11 | M. Gosselin

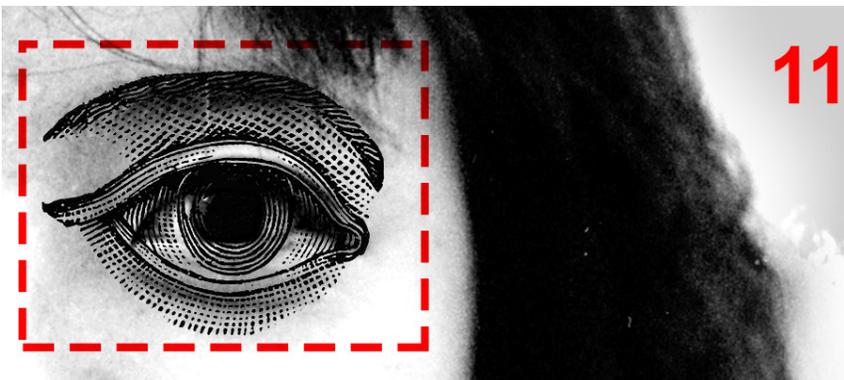
La bibliothèque virtuelle de l'OSP

L'OSP n'a pas gelé cet hiver ! Entre les manifestations étudiantes, les collaborations avec nos membres et les séminaires et forums - autour d'un sujet précis ou plus général entourant le profilage politique, social ou racial - il y a bien peu qui laisse croire que les choses vont en s'améliorant.

À contrario, nos collègues français, belge et ontarien et les événements survenus ici ou ailleurs (pensons à Ferguson et Baltimore) témoignent d'un resserrement politique, judiciaire, municipal et policier. Un resserrement dans l'intervention et dans la pensée aussi. C'est dans un tel contexte, nous croyons, que les actions de l'OSP peuvent faire une différence.

Le 4, en plus de vous informer sur les dernières activités de l'OSP et sur celles à venir - où le profilage social et racial seront mis de l'avant - vous présente un suivi de l'évolution des travaux de la LDL et de la CPRP en matière de profilage. Également, un retour sur le Congrès des associations francophones de science politique qui s'est tenu à Lausanne en février dernier, un article sur les conséquences néfastes de la répression policière sur des étudiants du printemps 2012 et enfin une sélection des documents les plus pertinents de notre bibliothèque virtuelle préparée par notre documentaliste.

Surveillez notre site et nos réseaux sociaux pour suivre nos activités : 29 mai Forum sur le profilage racial avec les milieux de pratique; 11 septembre Forum sur les profilages racial et social.



11 septembre 2015

Forum : Lutter contre les profilages social et racial

Détails : profilages.info

Lausanne, 5-7 février 2015

Retour sur le Congrès des associations francophones de science politique

Pascale Dufour, *professeure de sciences politiques, UdeM*

Deux chercheurs de l'Observatoire ont participé au Colloque du réseau des associations francophones de science politique qui avait lieu à Lausanne du 5 au 7 février 2015. Pascale Dufour et Francis Dupuis-Déri de l'OSP, en collaboration avec Olivier Fillieule et Pascal Viot, ont co-organisé une section thématique « Contestation et gestion des foules : perspective comparée sur la régulation des usages de la rue », composé de deux panels.

Revenons brièvement sur le contenu des présentations et des échanges.

Premier constat

L'enjeu de la répression policière n'est pas propre au Québec. On s'en doutait, évidemment. Mais il semble bien y avoir une transformation des modes de gestion/répression des manifestations dans les démocraties représentatives qui, malgré des variations locales fortes, peuvent quand même être considérés comme appartenant à la même famille. C'est un des résultats préliminaires de la recherche comparative européenne présentée par Olivier Fillieule et Gilles Descloux. Cette famille est composée de plusieurs éléments : militari-

sation des forces policières ; incapacitation sélective des manifestants ; nouvelles interprétations de la psychologie des foules. Ces transformations sont le résultat d'une tension entre des directives européennes qui poussent vers le respect de certaines règles reconnues au niveau européen (le droit de manifester et le droit de se déplacer notamment) et les pratiques et usages nationaux.

Deuxième constat

Les échanges avec les chercheurs des autres pays ont confirmé le fait que le profilage politique existe partout mais n'est pas forcément dénoncé comme tel. Dans certaines législations, il est même institué (comme en France) sous couvert de surveillance par les autorités de la sécurité intérieure et appartient à une pratique courante qui n'est pas forcément perçue comme problématique (ni par les chercheurs, ni par les manifestants). Rappelons cependant qu'à la différence du Canada (et du Québec), la constitution française (comme beaucoup d'autres pays européens d'ailleurs) reconnaît le droit à la manifestation. Dans ce contexte, la surveillance policière de certains

types de militants fait partie des règles du jeu. Deux éléments de réflexion sont à mon avis à tirer de ces échanges pour l'Observatoire : 1) le profilage politique, comme levier de défense des droits politiques, pourrait ne pas s'exporter facilement. Il est nécessaire de toujours le mettre en contexte ; 2) les pratiques policières doivent être considérées dans leur ensemble institutionnel si on veut avoir une mesure juste de l'état du droit à la manifestation dans un pays donné.

Le profilage politique, comme levier de défense des droits politiques, pourrait ne pas s'exporter facilement.

Troisième constat

Massimiliano Mulone, professeur à l'école de criminologie de l'Université de Montréal, a présenté les résultats préliminaires de sa recherche qualitative auprès des policiers du SPVM. Son travail montre que les policiers médiateurs sont sous-utilisés dans la gestion des foules manifestantes et apparaissent même parfois comme une nuisance pour les policiers en situation opération-

nelle. Le travail des médiateurs est mal compris et mal accepté par les autres corps policiers alors que leur potentiel de gestion pacifique des foules est grand. De plus, l'utilisation de policiers médiateurs nécessite des ajustements dans la définition des rôles au sein des corps policiers qui ne sont pas toujours bien appliqués. Ainsi, un policier médiateur ne peut pas être successivement médiateur et intervenant des forces anti-émeute. Il en va de sa crédibilité auprès des manifestants.

Quatrième constat

Plusieurs parallèles existent entre la gestion/répression des manifestations et la gestion/répression des foules lors

d'événements sportifs. Ces parallèles concernent les techniques des forces policières qui peuvent être semblables ou tout au moins où des apprentissages croisés se font entre les deux domaines d'intervention. Mais ils concernent aussi les participants/manifestants. Ainsi en Égypte et au Cameroun, les manifestations sportives peuvent être politiques.

On se surprend à imaginer que les partisans du Canadien se transforment en militants contre l'austérité....

Évènements

Printemps / Automne

2015

29 mai 2015 | OSP

Forum sur le profilage racial avec les milieux de pratique

11 septembre 2015 | OSP

Forum sur les profilages racial et social.

Automne 2015 | CPRP

Lancement du rapport de la Commission Populaire sur la Répression Politique. www.cprp.



Répression policière du printemps québécois : la fabrique des guerriers ?

François Landry, étudiant de baccalauréat, UdeM

Lorsque de nombreux citoyens, politiciens et commentateurs de la scène politique ont applaudi le choix de la ligne dure et de la répression policière des manifestations du printemps 2012, leur volonté était claire: il fallait libérer les rues de contestataires dérangeants. Centrée sur des objectifs immédiats, cette approche évacue tout questionnement sur d'éventuelles conséquences à plus long terme de la répression massive des militants. On suppose ainsi que l'on puisse matraquer, gazer et arrêter par milliers des citoyens sans que cela n'ait d'autre conséquence durable que la démobilisation.

Cette idée ne correspond pas à ce que j'observe autour de moi. J'ai vu, au fil des trois dernières années, bien des étudiants aux

idées et pratiques politiques plutôt conventionnelles se transformer profondément au rythme des interventions brutales des forces policières. Une réalité que j'ai tenté de comprendre. En quoi, comment et pourquoi la répression se trouve-t-elle à radicaliser une partie des militants? La littérature scientifique n'apporte pas de réponse claire à ces questions, la répression policière pouvant soit radicaliser les militants soit les démobiliser.

J'ai donc rencontré un soir d'avril 2015 un duo de «carrés rouges» à qui j'ai garanti (teneur des propos oblige) l'anonymat. Nous les appellerons Elle et Lui. Leur trajectoire militante illustre un processus de radicalisation sur le moyen-terme (2012 – 2015) et nous permet

de faire ressortir certains des mécanismes à l'œuvre en réaction à la répression policière.

Tous deux dans la vingtaine et présentement étudiants, leur engagement militant débute en 2012 alors qu'ils sont au cégep. S'ils appartenaient à l'époque à un centre-gauche classique, ils partagent aujourd'hui largement les idées de l'anarchisme. Leur perception des forces de l'ordre, elle, a évolué de la relative indifférence d'une majorité de citoyen à un mélange de crainte et de haine. Leur confiance en l'institution policière a été totalement anéantie. En manifestation, le duo explique cependant être beaucoup moins impressionné qu'il y a quelques années. Elle de dire: « J'avais peur de la police après 2012... Maintenant dans différents contextes j'ai aucunement peur. Je suis capable d'affronter, d'être face à elle pis de m'en crisser. Là, je peux pogner une matraque pis juste comme pousser le flic pis en avoir rien à foutre.»

Entre ces points de départ et d'arrivée, quatre arrestations chacun et des dizaines de manifestations où, pour reprendre les termes d'un des militants, «la police est devenue violente». Parfois, il s'agit d'une violence constatée de loin, mais

souvent le duo encaisse. Plusieurs coups de matraque, des poumons remplis de gaz irritants. Ce qui les choque le plus, c'est qu'ils estiment que cette réaction policière à leur endroit est complètement disproportionnée, injustifiée. Tant Elle que Lui soutiennent que les policiers s'en prennent régulièrement à des foules qui étaient initialement pacifiques.

Les raisons précises permettant d'expliquer le phénomène de radicalisation par la répression, cependant, ne sont pas faciles à identifier. Tous deux mentionnent que les sentiments d'injustice et de colère soulevés par la répression changent profondément, entre autre, la perception entretenue de la police. Il s'agit là d'un premier élément. Lui soulève que le fait d'être arrêté ou de faire partie d'un tout qui est réprimé a pour effet de mettre en contact avec des gens, de créer des liens avec des militants potentiellement plus radicaux, ou simplement ayant partagé la même expérience et vivant eux-aussi un sentiment d'injustice et de colère. Ce sont également des individus qui ont, pour plusieurs, «l'intention de faire quelque chose à propos de ça», ce qui encourage à ne pas baisser les bras.

Et il y a toute la question de la réaction en chaîne où des idées admises depuis toujours ne tiennent tout à coup plus la route. Elles sont brutalement déconstruites par un certain

nombre d'expériences personnelles. Il lance :

« En manifestation (on pense qu') il existe des manifestants et (qu') il existe les infiltrés; les infiltrés étant les gens masqués qui ont l'intention avouée de briser des choses parce qu'ils sont volontairement diaboliques... et que ces gens-là méritent de se faire frapper par la police... Quand tu te rends compte que tu te fais frapper par la police et que t'es pas diabolique, ou du moins tu crois pas l'être, et que de toute manière t'avais rien brisé...et que les gens masqués en fait ils essaient de te sauver, ils essaient de te soigner, de te protéger, ben...ça inverse un peu tes perceptions de la chose. »

Le constat que des idées intériorisées admises comme vraies et jamais remises en cause sont peut-être fausses peut fort probablement amener une personne curieuse et plutôt critique à remettre subitement en question énormément d'autres «certitudes» sur la société et la politique, générant au final une radicalisation profonde en relativement peu de temps.

Globalement, retenons donc comme facteurs explicatifs du lien répression/radicalisation: l'aspect émotif dont principalement la colère et le sentiment d'injustice; le fait de nouer des liens avec des gens ayant vécu la même réalité créant entre autre une incitation à ne pas baisser les bras et un sentiment d'ap-

Le choix de la ligne dure et de la répression policière de la contestation entraînent des effets qui perdurent dans le temps. Parmi ceux-ci, la radicalisation indéniable et marquée des idées et des pratiques d'une partie des militants.

partenance; la désillusion face à la police entraînant d'une part une perte de confiance complète en l'institution et une forte opposition avec ce groupe, mais aussi d'autre part une réaction en chaîne incitant à remettre en question d'autres perceptions admises de facto jusqu'alors.

Il est clair, à tout le moins, que le choix de la ligne dure et de la répression policière de la contestation entraînent des effets qui perdurent dans le temps. Parmi ceux-ci, la radicalisation indéniable et marquée des idées et des pratiques d'une partie des militants.

**Le présent texte est une version abrégée d'un rapport de recherche produit dans le cadre du cours «marginalité et politique» du baccalauréat en science politique de l'Université de Montréal. La recherche intégrale peut être consultée sur le blog de l'auteur au*

backpressure.wordpress.com

Bilan de la Ligue des droits et libertés sur le droit de manifester au Québec

Ann Dominique Morin, assistante de recherche, LDL

La vague de répression politique et policière au Québec qui se traduit, notamment, par des arrestations de masse lors de manifestations liées au mouvement de contestation sociale, ne date pas d'hier. Les forces policières disposent depuis longtemps d'un arsenal de dispositions législatives et règlementaires pour réprimer de manière totalement arbitraire l'exercice du droit de manifester et laisser libre cours à des pratiques de profilage politique.

Néanmoins, nous remarquons depuis les trois dernières années que de nouvelles dispositions sont venues s'ajouter aux règlements municipaux « anti-manif », imposant de nouvelles limites au droit de manifester. Ces nouvelles balises ont servi aux autorités politiques, policières et judiciaires, qui ont traîné un grand nombre de manifestant-e-s devant les tribunaux.

D'un autre côté, au cours des dernières années, nous remarquons que les manifestant-e-s se sont organisé-e-s collectivement et ont investi l'arène judiciaire pour se défendre de diverses accusations, mais aussi pour contester la légitimité et la constitutionnalité de ces accusations. Depuis 2012, certaines

victoires ont été enregistrées : arrêts des procédures ; retraits des accusations ; acquittements. La plus spectaculaire de ces victoires est survenue tout récemment, lors de l'annonce par la ville de Montréal, du retrait de l'ensemble des accusations portées en vertu des articles 2 et 2.1 du Règlement sur la prévention des troubles de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics, et sur l'utilisation du domaine public (P-6).

Dans ce contexte et grâce au soutien de l'Observatoire sur les profilages, la Ligue des droits et libertés (LDL) a entrepris de faire un portrait de la situation concernant l'exercice du droit de manifester, à la grandeur du Québec. Ce bilan, constitué, en ce sens, une suite du rapport conjoint LDL, Association des juristes progressistes et Association pour une solidarité syndicale étudiante, intitulé Répression, discrimination et grève étudiante : analyse et témoignages, 2012.

Le bilan réalisé par la LDL a permis d'obtenir des informations sur le nombre d'arrestations et sur l'utilisation des diverses dispositions règlementaires

et législatives lors de manifestations survenues entre le 15 mars 2011 et le 8 décembre 2014. Il a été bonifié dans le cadre d'une rencontre de travail tenue en mars 2015, à laquelle étaient conviées des personnes arrêtées et des avocat-e-s impliqué-e-s dans la mobilisation judiciaire ainsi que différents groupes ou mouvements confrontés, d'une manière ou d'une autre, aux limites imposées au droit de manifester.

Le bilan traite également des perspectives de défense ou de résistance à l'encontre des accusations pénales (stratégies de





défense face aux accusations, démarches de mobilisation des groupes d'arrêté-e-s), des perspectives d'offensives (contestations constitutionnelles, recours collectifs, recours individuels, plaintes en déontologie, plaintes à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)) et des résultats à ce jour (verdicts de culpabilité, acquittements, arrêts des procédures, retraits des accusations, déjudiciarisation des dossiers). Il fait également état des contraintes auxquelles sont confrontés les personnes et les groupes dans le contexte d'organisation et de tenue de manifestations, de la question de la divulgation de l'itinéraire ainsi que des multiples facettes et des impacts de la répression et du profilage politique sur les groupes. Enfin, il lance les grandes lignes d'une analyse plus globale de l'état du droit de manifester et dresse une liste des différentes stratégies d'intervention.

Plusieurs informations contenues dans ce bilan ont été colligées à partir de différentes sources : des demandes d'accès à l'information adressées au SPVM et aux organismes responsables de la déontologie policière ; le rapport «Répression, discrimination et grève étudiante» ; des données colligées par Francis Dupuis-Déri et le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) ; les informations contenues dans les dossiers de cour des recours collectifs ; les dossiers de plaintes collectives à la CDPDJ ; les dossiers de requêtes en arrêt des procédures ; les dossiers de contestations constitutionnelles et les décisions des tribunaux disponibles sur internet. Des avocat-e-s et des groupes de personnes arrêtées ont aussi participé à la collecte de données. Toutes ces informations ont été complétées en consultant le site internet du Wiki des arrêté-e-s et les pages Facebook du Comité légal de l'ASSÉ, d'Anarchopanda

et du Comité des arrêté-e-s de Sherbrooke. Des données sur les recours individuels ont été colligées à partir des articles de journaux.

De surcroît, deux sondages ont été diffusés sur les médias sociaux. L'un s'adressait aux personnes ayant été arrêtées dans le cadre d'arrestations individuelles ou de masse et visait à recueillir des informations sur le cheminement des dossiers judiciaires (circonstances particulières entourant les arrestations, stratégies de défense judiciaire, tactiques des procureur-e-s, motivations des décisions des tribunaux). L'autre concernait plus particulièrement les contraintes à la mobilisation et les effets de la répression sur les groupes.

Les résultats de ce bilan ont été compilés et analysés dans un rapport qui sera rendu public au début du mois de juin 2015 (date à confirmer). Des informations concernant le lancement médiatique du rapport seront bientôt disponibles sur le site internet de la LDL.

www.liguedesdroits.ca

La CPRP : bilan préliminaire pour la période 2013-2015

Commission Populaire sur la Répression Politique (CPRP) - www.facebook.com/ale.cprp

La Commission Populaire sur la Répression Politique (CPRP) vise à donner une voix aux victimes et témoins de répression politique au Québec depuis 1990, particulièrement ceux évoluant au sein de réseaux militants (résistances des premiers peuples, féministes, anti-capitalistes, écologistes, étudiantes, altermondialistes, anarchistes, syndicalistes, défense des droits, etc.).

Pour ce faire, la CPRP a organisé au courant de la dernière année des journées d'audiences publiques et indépendantes à Gatineau, Montréal, Québec et Sherbrooke, afin de recueillir des témoignages et baser son analyse sur les vécus militants. Cette initiative nous a permis d'obtenir 94 témoignages provenant de 77 personnes et 17 groupes ciblés par la répression. Ceux-ci portaient majoritairement sur la répression policière, mais également sur différents aspects de répression juridique, législative et médiatique subies par les témoinnant-e-s. En amont et autour de ces audiences, plusieurs activités engagées et promotionnelles ont été réalisées depuis 2013.

En voici un bref aperçu.

2013

- 28 septembre : Contingent « En route vers la CPRP » dans la manifestation contre l'austérité
- 4 novembre : Vigile de solidarité contre le règlement 500.1
- 28 novembre : Cabaret du verbe libre : présentation du projet de la CPRP
- Décembre : premiers contacts avec les commissaires
- 5 décembre : 6@9 de mobilisation sur le projet de la CPRP



2014

- 11 janvier : Première rencontre du comité organisateur de la CPRP
- 27 janvier : Publication du 1er bulletin interne
- 26 février : Publication du 2e bulletin interne
- 30 mars : Publication d'un vidéo de mobilisation
- 1er avril : 5@7 sur la répression politique au Cégep du Vieux Montréal
- 4 juillet : Conférence de presse à l'UQÀM
- 5 juillet : Visite guidée « Montréal la répressive » sous forme de manifestation au centre-ville, environ 75 personnes participent. Vidéo des AtlerCitoyens : www.goo.gl/JgP5sz



- 6 octobre : Entrevue sur les audiences de Montréal à MATV
- 27 octobre : Audiences de Québec à la Maison de la coopération et de l'économie solidaire
- 22 novembre : Audiences de Gatineau à l'UQO
- 24 novembre : Rassemblement contre le profilage politique et la loi 3

2015

- 15 janvier : Conférence « La justice n'est pas le droit ! » à l'UQÀM. Compteur rendu : www.goo.gl/S5Fjt2
- 16-17 janvier : Audiences de Montréal à l'UQÀM
- 24 janvier : Audiences de Sherbrooke au Centre Coopératif de locaux communautaire de Sherbrooke
- 25 février : Projection du vidéo « Chronique de la répression » au Rendez-vous du cinéma québécois.
- 18 mars : Conférence de presse pour la contestation du règlement P6 et présentation des résultats préliminaires de la CPRP.
- 20 avril : Conférence sur la répression politique dans les milieux écologistes
- 24 mai : Présentation sur la répression au Camp pour le droit au logement du FRAPRU

Les commissaires de la CPRP ont débuté la rédaction d'un rapport qui doit être rendu public à l'automne 2015. Des événements de diffusion seront alors tenus un peu partout au Québec.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont eu le courage de partager des témoignages oraux et écrits et qui ont permis de rendre visible la répression et le profilage politiques au Québec. Nous remercions également toutes les personnes qui ont appuyé la CPRP et qui se sont mobilisées en son sein.

ale.cprp@gmail.com



- 25 juillet : Publication d'une vidéo de mobilisation pour les audiences
- 7 août : Assemblée générale
- Début septembre : Publication du bulletin « La Cible »
- 9 septembre : Conférence de presse devant le quartier général du SPVM
- 12-13 septembre : Audiences de Montréal à l'Université de Concordia

La bibliothèque virtuelle de l'OSP : un projet de mobilisation des connaissances

Miguel Gosselin, étudiant à la maîtrise, École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information, UdeM

Bibliothèque virtuelle :

www.zotero.org/groups/osp_bibliographie/items/

Description du projet

La bibliothèque virtuelle permet de centraliser et de valoriser les connaissances produites par les milieux de la recherche et de la défense de droits, de façon à développer une expertise dans l'analyse transversales des différentes formes de profilages. La diffusion de ces connaissances auprès de différents publics peut ensuite se faire via des outils diversifiés, comme les bulletins trimestriels, les activités publiques (forums, colloques), des séminaires ou des plateformes virtuelles comme le site web, la page Facebook ou le compte Twitter de l'organisation. Depuis juillet 2014, plus de 1500 visiteurs individuels ont accédé aux différentes plateformes de diffusion, pour un total de 4000 affichages environ.

Zotero : pratique collaborative

C'est le logiciel de gestion des références bibliographiques Zotero qui a été sélectionné pour répondre à ces besoins. Celui-ci permet de rassembler, de distribuer et de rechercher l'information selon les besoins de chaque usager, que celui-ci ait suivi une formation initiale ou non. Au

début du mois de mai 2015, la bibliothèque virtuelle comptait 407 notices référant à des documents de divers format, dont 107 ont été produits au Québec après 2000. Dans la plupart des cas, un lien URL ou DOI permet de retrouver le document en format PDF sur le web. Cependant, il peut être nécessaire de posséder des droits d'accès universitaires pour certains articles spécialisés ou de passer par une bibliothèque pour les monographies.

***Une sélection des
60 références
bibliographiques les plus
pertinentes peut être
retrouvée au
www.goo.gl/weAb7E***

Principales difficultés

La constitution d'une collection pour l'équipe de l'OSP a posé des problèmes pratiques et méthodologiques.

Dans un premier temps, le mandat de l'organisation imposait la mise en place d'une veille informationnelle multi-support. Les statistiques de consultation ont d'ailleurs très tôt permis de constater que les documents liés à l'actualité étaient davan-

tage consultés et partagés. Outre les outils traditionnels de la recherche universitaire (catalogues, bases de données, bibliographies, etc.), il a donc fallu intégrer de façon cohérente des sources moins normées (tweets, vidéos youtube, fils rss, etc.). L'information se présente alors sur différents supports, dans différents formats, selon différentes modalités de propriété intellectuelle. Le travail consiste alors à évaluer ces différentes sources de façon à ce que l'utilisateur retrouve toute l'information disponible, au moment où il en a besoin, dans le format qui lui est le plus pratique. Doit-on enregistrer et citer un tweet sur le profilage racial à Baltimore ? Et si celui-ci peut fait référence à une thèse universitaire ou une vidéo militante sur Youtube pertinents pour l'équipe ? De quelle façon doit-on résumer une ressource comme un fil RSS qui, par définition, change constamment ?

Dans un second temps, l'institutionnalisation de certains concepts facilite grandement leur repérage, ce qui a eu des effets très concrets sur la constitution de la collection. Par exemple, il est relativement aisé de regrouper un grand nombre de documents portant sur le

profilage racial, puisqu'il s'agit d'une catégorie intellectuelle incorporée à des appareils scientifiques et législatifs d'envergure. Un grand nombre de bibliographies et de recensions permettent donc de sélectionner les documents pertinents. Par contre, les concepts liés au profilage social et au profilage politique sont plus récents. Les outils de recherche (index de sujet, thésaurus, encyclopédies, dictionnaires scientifiques, etc.) ne proposent souvent pas de terme d'indexation qui leur corresponde tout à fait et on doit recouper plusieurs recherche pour sélectionner les documents pertinents. Cela a pour effet de réduire le nombre de documents présents dans la bibliothèque, mais également de favoriser des documents à portée générale plutôt que des articles portant sur un sujet spécifique.

Finalement, la mise en relation des document dans différentes classes a constitué un enjeu majeur. Le caractère multidisciplinaire du projet implique en effet des chercheurs de différents horizons et des partenaires diversifiés, ce qui rend l'utilisation des schémas de classification traditionnels inutile. Les documents doivent être regroupés en fonction d'une structure logique (les trois types de profilage), mais également en fonction des intérêts de recherche et de caractéristiques transversales (méthodologie, discipline, événements, perspectives). Les membres de l'OSP ont donc été invité-e-s à se prononcer sur les mots-clés à employer pour la mise en relation des documents déjà rassemblés, ce qui a permis d'établir des regroupements par type de profilage (politique, racial, social), population profilée (autochtone, étudiante, genrée, jeunes, latinos, noirs), par qualité du document (excellent, neutre, pauvre), par discipline (Droit, Politique, Sociologie, Travail social), par événement, par pays et par province.

Sources consultées

Bases de données traditionnelles

- Cairn : périodiques européens en sciences humaines et sociales
- Canadian Periodical Index CPI : indexe les principaux journaux et périodiques canadiens (surtout de langue anglaise) et certains périodiques internationaux.
- Érudit : diffusion des revues québécoises soutenues par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).
- Eureka : accès au texte intégral de sources de presse disponibles couvrant l'actualité canadienne et internationale, en langues anglaise et française.
- Factiva : journaux et autres sources d'information provenant du monde entier (30 ans d'archives)
- JSTOR : périodiques concernant les domaines des arts et lettres, des sciences et des sciences humaines.
- Oxford Bibliographies Online : guides bibliographiques dans de nombreux sujets : Art History, Anthropology, Atlantic History, Biblical Studies, Cinema and Media Studies, Criminology, International Relations, Linguistics, Political Science, Sociology.
- Project MUSE : texte intégral près de 250 revues savantes américaines récentes surtout dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Veille informationnelle

- Facebook : observatoireprofilages, CIC-CUdeM, LigueDesDroitsEtLibertes
- Twitter : #RacialProfiling, #BlackLivesMatter, #PoliceBrutality, @Frogsarelovely, etc.
- Revue d'actualité sur la brutalité policière : <https://lib3.net/bookie/revuecrap/rss>
- Articles du Times sur le profilage racial : <http://newsfeed.time.com/tag/racial-profiling/>



www.profilages.info

Actualités
Événements
Publications
Références

Nos partenaires

Université 
de Montréal



uOttawa

Barreau
du Québec

UQÀM

LDL

Ligue des
droits et libertés

RAPSIM
Réseau d'aide aux personnes seules
et itinérantes de Montréal



CENTRE DE RECHERCHE-ACTION
SUR LES RELATION RACIALES
Unis pour la diversité et l'égalité raciale



Contact

Directrice : Céline Bellot
Coordonnatrice : Jacinthe Rivard
observatoire.profilages@gmail.com
Tél: (514) 343-7223
Fax : (514) 343-2493

Adresse postale

École de service social
Université de Montréal
C.P 6128,
Succursale centre-ville
Montréal, QC. H3C 3J7

Présence web



www.profilages.info
www.facebook.com/observatoireprofilages

Conception et réalisation graphique
Miguel Gosselin Dionne